

# Formation économique des membres du CSE (ent de – de 300 salariés)

## OBJECTIFS

- Rendre le CSE autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions dans l'entreprise.
- Comprendre le fonctionnement économique et social de l'entreprise et proposer des améliorations.
- Participer à la vie de l'entreprise, représenter les salariés.
- Promouvoir les activités sociales et culturelles, favoriser les relations avec les salariés.
- Utiliser le budget de fonctionnement à bon escient

## LE PUBLIC

- Membres élus du CSE

## PRÉ-REQUIS

- Aucun

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques.
- Exposés
- Audiovisuel
- Echanges collectifs avec de nombreux exemples
- Exercices pratiques
- Support pédagogique

## MOYENS D'ENCADREMENT

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Conditions de mise en place du CSE.
- Rôle du président du secrétaire et du trésorier.
- Les heures de délégation, l'ordre du jour, les réunions, le PV, l'affichage, le local du CSE.
- Le modèle d'accord.
- Les commissions obligatoires.
- Les subventions de fonctionnement, les subventions des Activités Sociales et Culturelles.
- Mise en œuvre pratique des obligations comptables du CSE.
- Comment faire face à un contrôle URSSAF.
- Examiner le bilan social de l'entreprise.
- Contenu de la Base de Données Economiques et Sociales.

- Les différentes consultations du CSE.
- Les obligations administratives et financières.
- Comprendre les comptes de l'entreprise.
- Le délit d'entrave, les expertises du CSE.
- Le règlement intérieur du CSE.
- Test et conclusion.

## SUIVI DE LA FORMATION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

## EVALUATION / SANCTION

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation de fin de formation

## DURÉE

- En heure(s) : 21 heures
- En jour(s) : 3 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)